



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 16582

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ouverture de filières universitaires générales de 1er cycle à Tarbes. En effet, l'université de Pau et des Pays de l'Adour et les universités toulousaines sont, d'année en année, asphyxiées par un flot d'étudiants toujours grandissant. Or une telle situation a d'énormes désavantages pour ces derniers et leurs familles : conditions de travail lamentables, pénurie de logements pour étudiants, taux d'échec énorme, coûts exorbitants pour les familles, etc. Dans ce contexte, trop nombreux sont les jeunes hauts-pyrénéens obligés de s'expatrier vers Pau ou Toulouse pour pouvoir suivre les enseignements des disciplines relevant des lettres et sciences humaines, des sciences ou du droit et sciences économiques, alors qu'il serait tout à fait possible d'ouvrir le 1er cycle de ces formations à Tarbes. L'intérêt de tous est de décharger les universités généralistes locales de ce trop plein qui nuit à leur bon fonctionnement et qui, de plus, vide des régions limitrophes de leur jeunesse. L'agglomération tarbaise, dernièrement frappée par l'annonce de la fermeture du site de GIAT Industrie, doit immédiatement envisager toutes les solutions pouvant permettre d'accompagner sa reconversion. L'ouverture à Tarbes de 1ers cycles universitaires généralistes variés (en site propre ou dans l'une des friches industrielles qui s'y localise) s'inscrit dans cet objectif. C'est pour cette raison qu'elle lui demande si, au titre du confort des étudiants et de la solidarité nationale, le Gouvernement entend rapidement concrétiser cette attente.

Texte de la réponse

Le ministère est tout à fait conscient du rôle que jouent les formations universitaires dans l'aménagement du territoire. Il faut souligner à ce titre les efforts constants mis en oeuvre par l'administration centrale comme par les universités pour améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants. S'agissant du développement de l'enseignement supérieur sur le site de Tarbes, près de 4 500 jeunes dont près de 1 500 étudiants inscrits dans des formations universitaires relevant du 1er cycle sont d'ores et déjà accueillis dans le cadre des formations existantes mises en place par les universités toulousaines. Il convient d'ajouter les possibilités très larges offertes par l'université de Pau, à quarante-quatre kilomètres de Tarbes, qui offre à ses étudiants des conditions d'accueil qui font, avec le soutien du ministère, l'objet d'une attention particulière. Cette présence universitaire à Tarbes, ou à proximité, permet d'offrir aux jeunes Tarbais des formations de premier cycle, diversifiées et proposées par des établissements reconnus, ce qui participe pleinement, au titre de la solidarité nationale, de l'effort d'accompagnement de reconversion économique engagée par l'agglomération.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16582

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2857

Réponse publiée le : 28 septembre 2004, page 7553